

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 février 2022

CHOIX DU NOM - (N° 5036)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL1

présenté par
M. Vignal, rapporteur

ARTICLE PREMIER

I. – À l’alinéa 6, après le mot :

« peut »

insérer le mot :

« porter ».

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer le mot :

« porter ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.